

Les entreprises et la sécurité

Vous vous êtes sans doute rendu compte, à la lecture de ce qui précède, que la sécurité est une question fort complexe et une source de préoccupation permanente. Les grandes entreprises qui possèdent des bureaux à l'étranger devraient avoir un service de sécurité bien informé sur les méthodes terroristes et la façon d'y faire échec. Les autres entreprises préféreraient sans doute recourir aux services d'une des nombreuses firmes spécialisées dans la sécurité et la lutte contre le terrorisme. (Signalons qu'il y a lieu de vérifier d'abord les antécédents et l'expérience de telles firmes.) Selon la région où elles sont situées et les circonstances justifiant cette mesure, les dépenses encourues pourront, éventuellement, faire l'objet d'une exemption d'impôt au Canada ou à l'étranger.

Toutes les sociétés devraient confier à l'un des membres de leur direction la responsabilité totale de la sécurité de l'entreprise. Celui-ci devrait insister surtout sur les mesures de sécurité préventives — notamment sur l'enquête sécuritaire à effectuer lors du recrutement du personnel, sur l'identification des employés et sur la surveillance des lieux de travail; définir à l'avance l'attitude à prendre et la façon de procéder en cas d'enlèvements ou d'extorsion de fonds, et choisir à l'avance les membres d'une équipe qui serait chargée, le moment venu de faire face à toute situation d'urgence; cette équipe devrait se composer d'un des administrateurs se trouvant à la tête de l'entreprise, d'un conseiller en

matière de sécurité, d'un conseiller juridique et de quiconque connaît bien la situation et les autorités locales.

Les grandes sociétés devraient aussi étudier les aspects juridiques des situations d'urgence. Leurs règlements prévoient-ils, en cas d'urgence, la création d'un comité de gestion et l'adoption de certaines mesures telles que le transfert du centre de décision ou du siège social; prévoient-ils d'assurer une succession aux postes de commande? Voilà autant de questions qu'il faudrait soulever.

En outre, toute entreprise devrait posséder un fichier central renfermant des renseignements détaillés et à jour sur tous les membres de son personnel: devraient y figurer le nom des banques avec lesquelles ceux-ci sont en rapport, les noms de leurs médecins et de leurs dentistes, les écoles que leurs enfants fréquentent, les clubs dont ils font partie, le nom de leurs proches parents, la liste de leurs cartes de crédit, les numéros d'immatriculation des véhicules qu'ils utilisent, etc.

